

# FORMATIONS D'ACCOMPAGNATEUR·ICE·S

Jets d'encre a créé un programme d'ateliers destinés à accompagner au mieux un projet de média porté par des jeunes. Notre expertise dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information, du journalisme citoyen et de l'accompagnement porté par des jeunes nous amène à proposer des journées d'intervention à destination des accompagnateur·ice·s. Ce programme peut durer une à deux journées, en fonction des besoins des participant·e·s.

## PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Ces formations s'adressent aux accompagnateur·ice·s de projets : animateur·ice·s socioculturels, éducateur·ice·s, chef·fe·s d'établissement, CPE, enseignant·e·s, acteur·ice·s de l'éducation aux médias et à l'information...

Il peut s'agir de salarié·e·s, de volontaires en service civique ou de bénévoles.

Ces formations sont organisées en partenariat avec des mouvements d'éducation populaire, des réseaux associatifs ou rectorats. Elles peuvent être adaptées en fonction de la structure et des participant·e·s.

## PROGRAMME DES ATELIERS

Journée 1 - Introduction aux problématiques de l'accompagnement d'un média jeune

### Questionner la posture de l'accompagnateur·ice 10h - 13h

Cet atelier propose de comprendre et d'assimiler toutes les problématiques liées à la création d'un média jeune. Il permet aussi de se questionner sur sa position et son rôle en tant qu'accompagnateur·ice.

- Les problématiques des médias jeunes : les rôles, les genres journalistiques, le financement... ;
- La posture d'accompagnateur·ice : réflexion et mise en débat autour du rôle et de ses limites.

## **Droit et déontologie : la liberté d'expression dans les médias jeunes 14h - 17h**

Cet atelier aborde le droit et la déontologie dans la presse jeune. Il permet de mieux comprendre ce que l'on peut publier ou non en tant que média jeune et de permettre à l'accompagnateur·ice de conseiller sereinement les journalistes jeunes.

- Les grands textes de lois : quel est le cadre légal dans lequel le média s'inscrit ?
- Les limites de la liberté d'expression dans la presse jeune ;
- Étude de cas de censure ;
- Les obligations d'un journal jeune : droit d'auteur, droit à l'image...

## **Journée 2 - La réalisation d'un média jeune : mise en pratique**

### **Réfléchir à sa ligne éditoriale et atelier d'écriture journalistique 10h - 13h**

Un atelier destiné à réfléchir à l'écriture journalistique. Il propose d'aborder autant des techniques d'écriture propres aux médias jeunes que les différents genres journalistiques (reportage, analyse, interview etc.) Cet atelier se clôt sur la production par chacun·e·s des participant·e·s d'une petite production qui sera valorisée l'après-midi .

- L'écriture journalistique : l'occasion d'écrire autrement ;
- Les genres journalistiques : comment diversifier les productions dans un média ? ;
- Mise en pratique : écrire pour être lu, vu ou entendu.

### **Pratiquer un média 14h - 18h**

#### **Journal papier :**

Pour réussir son journal, il faut aussi réussir sa maquette. Cet atelier propose de découvrir un logiciel de mise en page libre de droit sur lequel les journalistes jeunes pourront réaliser une maquette et organiser leur journal.

- Apprentissage et prise en main ;
- Réalisation d'un petit journal.

#### **Journal en ligne :**

Le choix d'un média en ligne implique la création d'un site. L'association propose un atelier pour apprendre à créer simplement un site via une plateforme par laquelle les journalistes jeunes pourront poster leur publication.

- Apprentissage et prise en main ;
- Réalisation d'un mini site.

## Radio et podcast :

La radio implique l'enregistrement de son et le montage audio. Avec cet atelier, Jets d'encre propose de réaliser des enregistrements avec du matériel simple et d'initier les participant·e·s à un logiciel de montage.

- Initiation à l'enregistrement de voix et sons ;
- Initiation au montage ;
- Réalisation d'une émission ;
- Mise en pratique : écrire pour être lu, vu ou entendu.

## COÛTS DES INTERVENTIONS

### Par journée de formation :

- Tarif solidaire (pour les étudiant·e·s, volontaires en service civique, allocataires du RSA, allocataires de l'AAH) : 20€
- Tarif pour les personnes salariées : 70€

## ENVOYER UNE DEMANDE DE FORMATION

Contactez **Juliette CRESPON**, chargée de formation

[juliette.crespon@jetsdencre.asso.fr](mailto:juliette.crespon@jetsdencre.asso.fr)

06 65 59 71 29

